SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association Loi 1901, déclarée sous le n°W784001372 Affiliée à SAVE Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs



86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles contact.sdip@gmail.com www.sdiporchefontaine.fr Versailles, le 17 mai 2018

QUESTIONNAIRE SDIP 2018: Bilan et perspectives

Un taux de réponse élevé et de nombreux commentaires

Fin 2014, le SDIP avait adressé à tous ses adhérents un questionnaire visant à valider les actions qu'il mène dans le quartier depuis plusieurs années. Dans la perspective de son Assemblée Générale de mars 2018, le SDIP a souhaité questionner l'ensemble des 3 100 foyers du quartier de Porchefontaine sur la perception qu'ils ont de leur cadre de vie et sur leur souhaits en matière de transports en commun, circulation, stationnement, nuisances sonores et visuelles, pollution, aménagement urbain, sécurité ainsi que sur leur environnement commercial et médical.

Le taux de réponse est apparu particulièrement élevé pour un tel sondage (99 réponses pour 1 000 foyers). Ce résultat est à rapprocher des 524 réponses des 31 000 ménages de Versailles (17 réponses pour 1 000) au Baromètre des Villes Cyclables et pour lequel la Ville a obtenu une brillante 3ème place. Ce sondage a de fait largement débordé le cadre des simples adhérents du SDIP, soulignant l'intérêt que portent les habitants du quartier à leur cadre de vie et les interrogations qui sont les leurs. Le nombre très élevé (plus de 470) et la qualité des commentaires accompagnant les réponses (disponibles mais non joints à cet envoi) représentent un véritable vivier d'idées qui servira de base aux actions futures du SDIP et pourra incontestablement servir à la collectivité.

Ce taux élevé de réponses au questionnaire (99 pour 1 000 foyers) représentant plus de 300 réponses, l'absence de questionnaires incomplets et la qualité des 470 observations recueillies manifestent le grand intérêt que portent les habitants à leur quartier et à leur cadre de vie et méritent qu'on y porte attention.

Fiche 1: Transports en commun

Fiche 2 : Circulation Fiche 3 : Stationnement

Fiche 4 : Aménagement urbain

Fiche 5 : Sécurité

Fiche 6: Nuisances sonores

Fiche 7: Commerces

Fiche 8: Environnement médical

Fiche 9 : Fibre optique

Transports en commun

Ce sondage a fait apparaître une demande très forte pour l'amélioration permanente de nos moyens de transport :

- L'accès aux quais de la gare RER pour les personnes à mobilité réduite (82% de réponses favorables)
- Le besoin d'accéder par la ligne B à Viroflay RG et/ou RD (83% des réponses sont favorables)
- Les annonces contenues dans le programme de refonte du réseau VGP (début annoncé dès septembre 2018) sont très bien perçues. Le moindre taux de réponses favorables est à corréler avec la population impactée (une partie du quartier seulement pour la ligne 8) et un recours important à la voiture pour les déplacements professionnels :
- Élargissement de la plage horaire du bus B : 55% des réponses sont favorables,
- Arrêt des lignes 23 & 24 aux octrois : 61% des réponses sont favorables
- Utilité de la future ligne 8 : 45% des réponses sont favorables ce qui correspond à la population potentiellement desservie par cette future ligne et ce en dépit d'une information encore confidentielle.

D'autres demandes apparaissent ponctuellement :

- l'accès avec les transports en commun à la piscine de Montbauron
- une desserte du square Lamôme par la ligne 23

Synthèse transports:

- La refonte du réseau VGP (ici la ligne 3) semble actée, validée et attendue par les habitants du quartier.
- Un besoin très largement exprimé : accéder à Viroflay (RD, RG & T6) avec les transports en commun
- Une incompréhension : l'absence d'arrêt aux octrois pour les lignes 23 et 24

Circulation

Une demande confirmée : L'aménagement du chemin de la Sablière (piétons, cyclistes)

En cohérence avec le besoin d'accéder à Viroflay avec les transports en commun (cf. ci-dessus) et avec l'enquête SDIP 2014, la demande est quasi unanime pour l'aménagement rapide du chemin de la Sablière : 74% d'opinions favorables, 3% de non et 20% sans avis.

Des avis assez contrastés sur le passage en Zone 30 et sur les doubles sens cyclables tes (DSC) à Porchefontaine

- 62% ne ressentent pas l'apaisement du trafic recherché par la mise en Zone 30 ; elle est perçue par 18%, alors que 20% sont sans avis,
- 62% estiment que certains DSC devraient être interdits alors qu'ils ne sont que 16% à être d'un avis contraire,
- 43 sondés donnent des indications précises de lieu et il ressort de l'analyse des 54 observations très pertinentes, que la circulation à contre sens des cyclistes :
 - suscite la crainte des accidents chez les conducteurs,
 - fait courir un risque pour les piétons (certains cyclistes roulent sur les trottoirs lors de croisement difficiles avec une voiture),
 - nécessite un besoin accru d'une meilleure protection sur la chaussée (couloirs, balisage, etc.),
 - impose à tous de respecter le Code de la Route mais aussi le « Code de la Rue ».

La continuation des efforts de communication, qui ne semblent pas avoir été suffisants avant le passage en zone 30, contribuerait en tout état de cause à apaiser ce sentiment. Si la méthodologie permettant un diagnostic sur le bilan de la Zone 30 existe, une communication de la Mairie est souhaitée. Le SDIP souhaite en disposer et pourrait jouer un rôle de relais.

- En ce qui concerne la mise à disposition de vélos en libre-service, 39% n'y sont pas favorables, 33% n'ont pas d'avis et 27% y sont favorables.

La circulation de transit et la suppression des STOP

- 73 % estiment que le trafic de transit n'a pas diminué (6% ont perçu une diminution et 20 % sont sans avis),
- 62% souhaitent un renforcement des panneaux interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 T dans le quartier, (non 9%, 26 % sans avis),
- 55 % estiment qu'il existe de nombreuses zones à risque d'accidents : 47 sondés précisent ces lieux à risque et 92 font des commentaires précis et des propositions (qui pourraient être analysées par le groupe de travail (GT13) chargé, pour Versailles, de mettre à jour le SD Cyclable 78), 7% ne signalent aucune zone à risque et 39 % restent sans avis,
- Les avis sur la nécessité de rétablir certains STOP supprimés sont plus nuancés : 39% sont sans avis, 38% y sont favorables, 23% ne le demandent pas.
- 52 commentaires et propositions assez équilibrés correspondent aux antagonismes connus entre les respectueux stricts du Code de la route et ceux qui estiment bienvenus les rappels au Code (Stops, plateaux, priorité à droite, etc.).

Synthèse circulation:

- L'apaisement de la circulation automobile n'est pas encore ressenti
- La diminution de la circulation de transit n'est pas perçue
- Des zones à risque d'accidents sont bien identifiées et la visibilité dans les doubles sens cyclistes doit être totale
- Les habitants réclament écoute et concertation avec les services en charge de ces trois problèmes.
- Une communication plus adaptée sur la zone 30 doit être mise en place
- Les observations des sondés méritent d'être étudiées par les services compétents
- Le SDIP demande si la Mairie peut transmettre le bilan qu'ont fait ses services de la mise en place de la zone 30 et que des mesures soient étudiées pour obtenir un ralentissement effectif de la vitesse moyenne (Radars pédagogiques, ...)

En tout état de cause, les informations collectées justifient pleinement le fait que le SDIP soit de façon systématique associé aux réflexions sur la circulation de transit menées au sein du Conseil de quartier. A ce stade, en fonction des informations dont il dispose, le SDIP estime qu'à chaque carrefour et en présence de circulation intense, la visibilité doit être systématiquement privilégiée : sont à cet égard régulièrement mentionnés par les adhérents du SDIP comme posant problème les carrefours Jean de La Fontaine / Berthelot, Moines / Yves Le Coz

Stationnement

- 43% des exprimés sont confrontés aux problèmes de stationnement (alors que 45% ne les ressentent pas et que 11% restent sans avis). Nota : il ne nous a pas été possible de localiser les zones sensibles, le questionnaire étant totalement anonyme.
- 72% des ménages possédant un ou plusieurs véhicules déclarent se garer sur un emplacement privé et 43% sur la voie publique. 7% déclarent garer un véhicule sur un parking public (sans doute celui contiguë au stade de Porchefontaine). Selon l'étude que nous venons de réaliser pour préciser ce point, cela ne représente pas plus qu'une trentaine de véhicules (Etude SDIP sur la fréquentation et l'utilisation du parking public de 146 places à Porchefontaine avrilmai 2018).
- Le stationnement réglementé et généralisé pour éviter les « voitures ventouses sur la voie publique» n'est pas majoritairement demandé : 35% pour, 43% contre, 22% sans avis.
- Le besoin d'implanter des emplacements de stationnement de deux roues (motorisées ou non) n'est réclamé que par 27% (refusé par 36% et 35% sont sans avis) ; à savoir que 14% des répondants déclarent posséder 1 ou plusieurs motos.

Synthèse Stationnement

Plusieurs secteurs du quartier signalent des contraintes de stationnement mais une solution de type stationnement réglementé généralisé n'apparait pas comme la solution. Les solutions résident dans une multitude de mesures ponctuelles à étudier en concertation avec tous les habitants : restreindre les pertes de stationnement lors des travaux de voirie, lutter contre la transformation des garages en zones d'habitation, privilégier les doubles sens cyclistes sur les côtés sans stationnement, respect du code de la Rue..), innover dans les solutions de stationnement

Aménagement Urbain

- Les habitants du quartier apprécient les améliorations apportées par l'enfouissement des lignes aériennes. En effet, bien qu'ils soient moins nombreux à être directement concernés, le nombre de rues restant à traiter ayant significativement diminué durant ces dernières années, ils sont encore 69 % à souhaiter que la totalité des lignes aériennes du quartier soit enfouie à court terme (seulement 5 % contre et 24 % sans avis) et ce, bien que les travaux entrainent une gêne importante aux riverains.
- Les manques en matière de propreté ou d'esthétique (armoires de distribution d'électricité vétustes....) ne sont dénoncés que par 37 % des votants.
- La disparition des nombreux panneaux publicitaires de grande taille ayant été actée par l'approbation du nouveau règlement local de publicité lors du conseil municipal du 8 juin 2017, l'enquête ne comportait pas de questions sur ce thème mais il est certain que les Porchefontains accueilleront avec soulagement son entrée en application en juin 2019
- 44 % souhaiteraient plus de cohérence dans l'acceptation des permis de construire et des déclarations de travaux alors que 27% s'en satisfont.
- 14 % déclarent avoir eu leur sous-sol inondé pendant les 3 dernières années. C'est peu dans l'absolu, mais cela signifie que cela reste un problème dans les zones inondables.
- A la question « des mesures municipales incitant à implanter des panneaux photovoltaïques dans le quartier vous paraitraient—elles souhaitables? », les réponses se répartissent en trois tiers à peu près égaux. On peut considérer pourtant que Porchefontaine s'y prêterait bien du fait de son éloignement du château et de son habitat pavillonnaire présentant une surface de toitures élevée.

Synthèse Aménagement urbain

L'enfouissement de la totalité des lignes aériennes sur l'ensemble du quartier reste un des dossiers prioritaires. Malgré des progrès accomplis (qui ont réduit le nombre de riverains concernés), les réponses au questionnaire 2018 font apparaitre que 69% souhaitent que l'enfouissement soit achevé à court terme contre 5% et 24% sans avis. Après 2019, il restera à traiter plusieurs tronçons parmi lesquels celui de la rue Rémont entre la rue Berthelot et le chemin du Cordon, s'avère particulièrement délicat. En tout état de cause, tout doit être fait pour que la totalité de l'enfouissement soit totalement terminé avant 2024, date à laquelle le contrat avec ERDF et le syndicat SIGEIF (Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Électricité en l'Ile de France) prendra fin.

S'agissant d'économie en matière d'énergie le SDIP plaide pour que des mesures concrètes soient proposées (Panneaux solaires notamment). Force est en tout cas de constater que le quartier offre toutes les conditions pour s'imposer comme un quartier pilote dans ce domaine.

Sécurité

- Le sentiment de sécurité dans Porchefontaine est partagé à 77% par les sondés
- 25% signalent toutefois avoir été victimes d'incivilités
- Le taux des personnes ayant subi des agressions, des tentatives et/ou des cambriolages est de 25% (sur 5 ans) ce qui continue d'apparaître comme relativement élevé ; ces données sont en cohérence avec les indications orales de la Police Nationale.
- 27% signalent des dégradations de leurs véhicules
- 62% des sondés se déclarent favorables à la mise en place de la démarche des Voisins Vigilants et Solidaires

Synthèse Sécurité

Le sentiment de sécurité dans Porchefontaine est dans l'ensemble partagé mais un quart de la population déclarent avoir été victimes d'incivilités

Le nombre d'incivilités et de cambriolages ne semble toutefois pas augmenter significativement La majorité des habitants estiment toutefois utile de s'associer à la démarche des Voisins Vigilants et Solidaires.

Nuisances sonores générées par les voies ferrées

Les réponses apportées au questionnaire confortent majoritairement et de façon quasi-unanime s'agissant des rues plus directement concernées, les orientations proposées par le SDIP :

- Considérer la ligne RER C comme une ligne prototype pour l'utilisation de nouvelles machines plus silencieuses et d'expérimentation (meures d'atténuation sur les voies notamment...)
- Étudier un plan de mesures pouvant en particulier viser à soutenir financièrement l'insonorisation des appartements, maisons et autres bâtiments surexposés au bruit (à partir de 65 Décibels selon la directive 2002/49/CE du Parlement Européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement) et à préparer la mise en place d'un mur anti-bruit.
- Mobiliser pour cela tous les acteurs concernés et au premier chef les autorités politiques pertinentes sur le sujet.

Synthèse Nuisances

Il convient d'investir dans la durée sur la question des nuisances liées au trafic ferroviaire. Le problème doit être traité à la bonne échelle et piloté collégialement. Il convient pour cela de poursuivre le travail de mobilisation des instances susceptibles d'influer sur ce dossier (Mairie, Conseil de quartier, SAVE, Yvelines Environnement, autres communes, Conseil Régional.....). Nous devons être tous collectivement persévérants aussi bien sur les actions à court terme (arbres, propreté...), moyen terme (voitures plus silencieuses, mesures d'insonorisation), long terme (barrières anti bruit, voies talus...) et combiner nos efforts avec ceux des autres communes concernées par ces nuisances.

S'agissant des nuisances générées par hélicoptères, nous nous félicitons des démarches engagées par la mairie et le SDIP réitère sa disponibilité pour travailler notamment avec la CCE de la BA 117.

Commerces

- 87% des sondés déclarent faire leur courses dans le quartier (9% ne les font pas)
- 58% estiment que l'offre commerciale n'est pas satisfaisante (32% s'en satisfont et 11% sont sans avis).
- Parmi les besoins cités figurent en majorité un Boucher / Charcutier (84 citations), un laboratoire d'analyses médicales (13 citations à intégrer si possible dans le (futur) centre médical à venir), une librairie/presse (13 citations) etc.
- A noter une demande de restauration plus traditionnelle et la vitalité de la rue Montreuil fait un peu référence. Le faible attrait commercial de la rue Sarraut est souvent regretté. L'analyse des 70 observations sur la vie commerciale du quartier devra être confrontée avec les études de faisabilité et de rentabilité des commerces souhaités.

Synthèse Commerce:

La clientèle que représentent les personnes venant travailler quotidiennement dans le quartier (2 700 emplois environ) n'a pas été sondée. Elle utilise beaucoup les commerces de bouche et participe pour une bonne part à la vie du quartier et au soutien des commerces. L'offre commerciale pour le quartier doit intégrer ces données. A ce titre le SDIP s'attachera dans ses prochains travaux à mieux comprendre ces différents besoins.

Environnement médical

60% des réponses exprimées estiment que la desserte médicale actuelle est insuffisante. Alors que 45% des sondés considère que la desserte médicale correspond à leurs besoins alors que 35% pensent le contraire, il est symptomatique de constater que 72% des sondés pressentent et estiment que l'application de la loi Handicap du 11 février 2005 nécessite d'envisager la création d'une structure médicale adaptée dans le quartier (ils ne sont que 21% à rester sans avis).

Les commentaires individuels mentionnent un besoin de disposer d'un laboratoire d'analyses médicales qui pourrait donc compléter la future structure médicale ou paramédicale.

Synthèse Environnement médical

Cet avis très net vient conforter, s'il en était besoin, les réflexions actuelles du Conseil de quartier dans ce domaine. Le SDIP restera sensibilisé sur cette question et participera chaque fois que possible à la mise en place de solutions.

Rappel

Le 1^{er} mars 2017, le SDIP a envoyé un courrier à Monsieur François de MAZIERES, maire de Versailles pour demander un accompagnement de cette loi afin de permettre aux habitants de Porchefontaine de continuer à profiter d'un réseau médical de proximité. Dans sa réponse du 23 mars 2017, madame Corinne BEBIN, maire adjoint délégué aux affaires sociales et à la santé mentionne que la ville de Versailles, par son guichet PRO, au service de l'urbanisme, accompagne tous les professionnels qui le souhaitent, et les invite à présenter des dossiers auprès des services de l'Etat et qu'elle ne manquera pas de revenir vers le SDIP pour présenter les dispositions prises.

La fibre optique (FTTH)

La moitié des réponses mentionne un mécontentement sur la qualité de la connexion à Internet alors que 37% en sont satisfaits. 60% estiment indispensable de disposer, pour leurs activités professionnelles (le quartier compte de nombreux ETI) ou privées au plus tard en 2020, de la fibre.

Nota: A ce jour, le déploiement de la fibre dans le quartier de Porchefontaine, encore prévu récemment pour fin 2018 - début 2019, a été retardé en 2019.

Synthèse dossier fibre optique

Compte tenu de son importance économique, le SDIP considère ce dossier comme prioritaire et restera très vigilant sur l'avancement de ce déploiement et suivra très précisément le calendrier de mise en place.